



conseil • expertise comptable • audit

**Commissaires aux comptes**

**Anne Laure Destruel**

**Thierry Marty**

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Pascal Fouque

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DU LOT

225, Rue du Pape XXIII  
46000 CAHORS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

05 63 03 86 65  
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark  
Albasud - BP 364  
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT  
**A U D E C I A**

Société de commissaires aux comptes  
inscrite sur la liste nationale des  
commissaires aux comptes, rattachée à la  
Compagnie Régionale des Commissaires  
aux comptes de Toulouse  
SAS au capital de 7 638 €  
RCS Montauban 314 684 481

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU LOT** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment en ce qui concerne :

- le correct rapprochement des cotisations et des timbres entre le logiciel de facturation RETRIEVER et la comptabilité ;
- le correct rapprochement des notifications de subventions avec la comptabilité ainsi que le dénouement post-clôture des subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 10 janvier 2023

SODECAL AUDIT



Anne-Laure DESTRUEL  
Commissaire aux comptes

FEDERATION DEPART. CHASSEURS  
DU LOT

225 rue du Pape Jean XXIII

46000 CAHORS

Exercice clos le : 30 juin 2022

APE : 9312Z

SIRET : 40447836400015

Tél :

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022			01/07/2020 au 30/06/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	58 688,08	50 560,12	8 127,96	11 839,89
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	137 662,01	12 653,82	125 008,19	125 008,19
Constructions	1 161 848,99	738 271,41	423 577,58	449 957,47
Installations techn., matériel et outil. ind.	92 746,24	80 931,27	11 814,97	9 496,12
Autres	226 894,88	151 022,61	75 872,27	53 016,62
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 677 840,20</b>	<b>1 033 439,23</b>	<b>644 400,97</b>	<b>649 318,29</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	4 324,87		4 324,87	8 090,31
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	32 934,32		32 934,32	29 182,41
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	138 642,56		138 642,56	220 060,97
Valeurs mobilières de placement	1 000 000,00		1 000 000,00	1 050 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 250 459,58		1 250 459,58	1 248 465,50
Charges constatées d'avance	36 661,46		36 661,46	35 036,27
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 463 022,79</b>		<b>2 463 022,79</b>	<b>2 590 835,46</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 140 862,99</b>	<b>1 033 439,23</b>	<b>3 107 423,76</b>	<b>3 240 153,75</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/07/2021 au 30/06/2022	Du 01/07/2020 au 30/06/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	67 701,66	67 701,66
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 107 180,69	953 485,32
Autres	990 706,66	990 706,66
Report à nouveau	270 514,59	270 514,59
Excédent ou déficit de l'exercice	-59 777,93	153 695,37
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>2 376 325,67</i>	<i>2 436 103,60</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	316,62	633,23
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 376 642,29	2 436 736,83
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	62 205,43	139 388,39
TOTAL (II)	62 205,43	139 388,39
PROVISIONS		
Provisions pour risques	121 144,00	99 355,00
Provisions pour charges	74 777,91	32 981,61
TOTAL (III)	195 921,91	132 336,61
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 050,71	6 985,03
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	78 654,83	68 123,30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	636,00	
Autres dettes	71 123,49	75 247,41
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	306 189,10	381 336,18
TOTAL (IV)	472 654,13	531 691,92
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 107 423,76	3 240 153,75



## COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/07/21 au 30/06/22	Du 01/07/20 au 30/06/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	737 590,00	757 374,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	4 221,20	4 127,02
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	299,00	575,00
Ventes de prestations de service	217 161,78	221 328,82
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	54 087,90	76 698,29
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	179 808,54	280 545,77
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	79 161,58	62 615,18
Utilisations des fonds dédiés	79 646,56	32 153,65
Autres produits	36 655,00	33 015,00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 388 332,56</b>	<b>1 467 857,73</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	270 774,03	203 670,92
Variation de stock	3 765,44	-182,07
Autres achats et charges externes	360 554,61	272 255,22
Aides financières	162 039,66	170 220,11
Impôts, taxes et versements assimilés	24 199,42	22 262,45
Salaires et traitements	288 540,02	282 612,43
Charges sociales	133 692,23	114 655,51
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	58 051,92	50 431,91
Dotations aux provisions	96 566,91	35 076,05
Reports en fonds dédiés	28 486,05	129 979,08
Autres charges	37 898,00	44 109,62
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 464 568,29</b>	<b>1 325 091,23</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-76 235,73</b>	<b>142 766,50</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 187,44	10 277,29
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>8 187,44</b>	<b>10 277,29</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>8 187,44</b>	<b>10 277,29</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/07/21 au 30/06/22	Du 01/07/20 au 30/06/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-68 048,29	153 043,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	688,55	5 033,61
Sur opérations en capital	12 016,61	2 816,61
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	12 705,16	7 850,22
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 343,74	4 024,39
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		500,10
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 343,74	4 524,49
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 361,42	3 325,73
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 091,06	2 674,15
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 409 225,16	1 485 985,24
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 469 003,09	1 332 289,87
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-59 777,93	153 695,37

## ANNEXE COMPTABLE

## ANNEXE

### Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

## ANNEXE

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 3 107 423,76 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -59 777,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/11/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Objet social de l'association :

Participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que les intérêts de ses adhérents. Apporter son concours à la prévention du braconnage. Organiser la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Apporter son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## ANNEXE

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 80 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 8 ans ans
- Agencements et installations	4 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	4 à 5 ans ans
- Mobilier	5 à 10 ans ans
- Collections	non amorti ans

### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE

## ANNEXE

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	57 788	900
CORPORELLES	Terrains		137 662	
	Constructions	Sur sol propre	1 058 731	
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	103 118	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		84 093	8 654
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	3 525	
		Matériel de transport	82 201	41 763
		Matériel de bureau & mobilier informatique	130 500	1 818
	Emballages récupérables & divers	9 161		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
TOTAL			1 608 991	52 235
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL				
TOTAL GENERAL			1 666 779	53 135

  

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		58 688	
CORPORELLES	Terrains			137 662	
	Constructions	Sur sol propre		1 058 731	
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons		103 118	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			92 746	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		3 525	
		Matériel de transport		36 767	87 197
		Mat. bureau, inform., mobilier		5 306	127 012
	Emb. récupérables & divers			9 161	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			42 074	1 619 152	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			42 074	1 677 840	



## ANNEXE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		45 948	4 612		50 560
<b>TOTAL</b>		<b>45 948</b>	<b>4 612</b>		<b>50 560</b>
Terrains		12 654			12 654
Constructions	Sur sol propre	618 447	23 715		642 163
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	93 444	2 665		96 109
Inst. techniques matériel et outil. industriels		74 596	6 335		80 931
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	3 525			3 525
	Matériel de transport	44 353	18 294	36 767	25 880
	Mat. bureau et informatiq., mob.	124 493	2 431	5 306	121 618
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>971 513</b>	<b>53 440</b>	<b>42 074</b>	<b>982 879</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 017 461</b>	<b>58 052</b>	<b>42 074</b>	<b>1 033 439</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	99 355	21 789		121 144
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	32 982	74 778	32 982	74 778	
<b>TOTAL</b>		<b>132 337</b>	<b>96 567</b>	<b>32 982</b>	<b>195 922</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>132 337</b>	<b>96 567</b>	<b>32 982</b>	<b>195 922</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		96 567	32 982	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

## ANNEXE

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La fédération départementale des chasseurs du Lot a décidé de provisionner le montant des engagements de retraite dans ces comptes.

La provision calculée tient compte de :

- L'indemnité brute, égale à 1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté, plafonnée à 6 mois de salaire.
- Les charges sociales afférentes,
- un coefficient pondérateur qui est fonction de l'âge actuel du salarié,

## ANNEXE

### TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	8 090,31	-3 765,44		4 324,87
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>8 090,31</b>	<b>-3 765,44</b>		<b>4 324,87</b>

## ANNEXE

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	32 934	32 934	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 672	1 672	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	263	263	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	133 629	133 629		
Charges constatées d'avance	36 661	36 661		
<b>TOTAUX</b>		<b>205 159</b>	<b>205 159</b>	
RENOIS	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

## ANNEXE

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	36 661
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	36 661

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	89 581
Disponibilités	18 066
TOTAL	107 647

## ANNEXE

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	67 701,66		67 701,66				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres complémentaires							67 701,66
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité							1 107 180,69
Autres réserves	1 944 191,98		1 944 191,98		153 695,37		990 706,66
Report à nouveau	270 514,59		270 514,59				270 514,59
Excédent ou déficit de l'exercice	153 695,37		153 695,37			213 473,30	-59 777,93
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	633,23		633,23				
Subventions d'investissement						316,61	316,62
<b>TOTAUX</b>	<b>2 436 736,83</b>		<b>2 436 736,83</b>		<b>153 695,37</b>	<b>213 789,91</b>	<b>2 376 642,29</b>

## ANNEXE

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	16 051	16 051		
Personnel & comptes rattachés	32 480	32 480		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	39 138	39 138		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 551	4 551		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 486	2 486		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	636	636		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	71 123	71 123		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	306 189	306 189		
<b>TOTAUX</b>	<b>472 654</b>	<b>472 654</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
  - Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés



## ANNEXE

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	306 189
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>306 189</b>

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 000
Dettes fiscales et sociales	50 066
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	61 429
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>118 495</b>

## ANNEXE

### LES EFFECTIFS

	30/06/2022	30/06/2021
Personnel salarié :	9,00	9,00
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	5,00	5,00
Ouvriers		

## ANNEXE

**Tableau de suivi des fonds dédiés Ecocontribution**

Ressources	Année	Montant initial	Montant révisé *	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	B	C	
VIA FAUNA	2020	6 755,00	6 950.13	1 959,29		1 901.43		
CIFF	2020	7 214,00	8 217.54	3 208,99		2 353.40		
SIRP ACYN	2021	4 437,69	1 459.88	3 624,13		646.32		
MILEOC	2021	2 695,37	797.26	2 411,07		512.96		
CYNOBS 2	2021	26 960,00		26 960,00		26 960.00		
CORRIBIOR 3	2021	3 329,40		3 329,40		3 329.40		
COMBIODIVPER	2021	19 040,00		17 802,36		12 663.81		5 138.55
COUVERTS VGTX	2021	48 487,00		48 487,00		19 905.70		28 581.30
CIFF	2022	9 402.58			5 102.54		4 300.04	4 300.04
CYNOBSOCCIT	2022	17 735.96					17 735.96	17 735.96
TOTAL		146 057.00		107 782 ,24	5 102.54	68 273. 02	22 036.00	55 755.85

**Tableau de suivi des autres fonds dédiés**

Ressources	Année	Montant initial	Montant révisé *	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	B	C	
VIA FAUNA (R)	2020	4 504,00	5 171 .59	1 459,49		1 412.58		
CIFF (R)	2020	6 049,00	17 446.95	6 813,17		4 996.62		
MILEOC (AE)	2021	8 695,11	2 571.90	7 777 ,98		1 654.78		
MILEOC (F)	2021	17 390,23	5 143.82	15 555,97		3 309.56		
CIFF	2022	14 103.87			7 653.82		6 450.05	6 450.05
TOTAL		50 742.21		31 606,61	7 653.82	11 373 .54	6 450.05	6 450.05

(\*) certains projets ont été révisés à la baisse en raison de la non réalisation des dépenses prévisionnelles

**Subventions de Fonctionnement octroyées par la fédération départementale :**

La fédération départementale des chasseurs du Lot a octroyé différentes subventions au cours de cet exercice, pour un montant de 162 040 euros concernant :

Subvention faisans	1 440,00 €
Subventions lièvres	480,00 €
Subventions perdreaux	3 684,00 €
Création souilles & points d'eau	4 000,00 €
Création cultures petit gibier	30 080,00 €
Cultures à gibier	25 735,00 €
Girobroyage	7 094,10 €
Parcs de pré-lâcher petit gibie	160,00 €
Distributeurs nourrit. petit g	174,00 €
Matériel de piégeage	18 005,04 €
Poste Surélevé	4 320,00 €
Clôtures & matériel de protect	8 393,43 €

## ANNEXE

Autres subv. pour protect° cultures	7 988,65 €
Subv Matériel salle éviscération	11 049,29 €
Subvention Gestion déchets de venaison	7 599,65 €
Subventions autres destinataire	7 820,40 €
Fondat° Nationale Protect° H.F	1 953,30 €
Apifaune	5 807,02 €
Couverts d'intérêt faunistique	8 134,01 €
CORRIBIOR Aménagements	2 880,10 €
Amenagements divers programmes	5 241,67 €

### Compte de résultat / répartition analytique

30/06/2022

Section Générale	
Produits	899 293 €
Charges	905 498 €
Résultat	- 6 208 €
Section Dégâts	
Produits	377 866 €
Charges	431 438 €
Résultat	-53 572 €
Section Eco contribution	
Produits	132 067 €
Charges	132 067 €
Résultat	0 €
GLOBAL	
Produits	1 409 225 €
Charges	1 469 003 €
Résultat	-59 778 €